



## NÉGOCIATION SALARIALE 2023 CHEZ RENAULT S.A.S.

### LA CGT RENAULT NE SIGNE PAS L'ACCORD

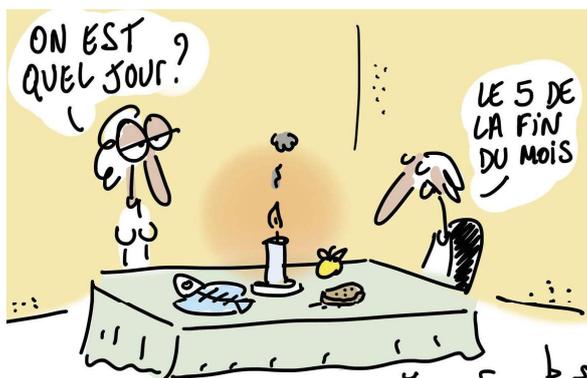
Renault poursuit sa politique de rigueur envers ses salarié.e.s malgré une inflation générale de 6% et une inflation des produits de première nécessité de 15%.

Les employés sont considérés comme des coûts fixes pour la direction générale.

Lors des négociations, les ressources humaines nous ont clairement fait comprendre que rien ne serait cédé. D'après leurs propos, l'entreprise est en convalescence et il faudra « *continuer à maîtriser des salaires trop lourds d'autant plus que la concurrence est rude.* »

#### Mais de quoi parle-t-on ?

Ce sont les employés qui créent de la richesse pour l'entreprise, pas les actionnaires principaux qui attendent avidement les résultats financiers.



Il est important de souligner que l'État et son ministère des finances demandent des dividendes exagérés !

Avec 5% de budget pour les augmentations de salaire, Renault reste bien

éloigné du peloton de tête des entreprises attractives.

#### Qui peut souhaiter venir travailler chez Renault avec un salaire débutant à 1380 € mensuels pour un Agent Productif Renault ?

Les APR doivent, au détriment de leur vie privée, être volontaires pour des heures supplémentaires, les samedis travaillés, voire le

dimanche, à l'exemple de la DLPA Villeroy. Cette situation n'est pas acceptable dans un pays dit « développé » et dans une économie du 21<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui beaucoup de salarié-es redeviennent des tâcherons avec un salaire indécemment !

#### Mensonge de la communication de la direction !

Dans la presse et à grand coup de médias, la direction affirme que chez Renault, les salariés recevront 110 € nets au minimum.

#### Dans les faits, comment est calculée cette somme ?

Cette somme est calculée sur l'augmentation générale du salaire d'un APR de 4%, soustraction faite des cotisations sociales, ajouté à la Prime Partage de la Valeur de 700 € divisé par 12 mois. Cette prime concernera 100% des APR, 97% des ETAM et 34% des cadres.

Il faudra donc percevoir un salaire brut annuel inférieur à 3 fois le **Salaires Minimum Interprofessionnel de Croissance** (soit 59 550 €uros, en 2022).

**Dans une période où le gouvernement et le patronat, prétextant un déficit de notre système de retraite par répartition, il est inadmissible de proposer et de défendre une Prime Partage de la Valeur non soumise à cotisations sociales tant pour les salarié-es que pour l'entreprise.**

Si le montant de la PPV proposé chez Renault (700 € versés en 2 fois : 400 € en février et 300 € en octobre) s'était traduit en salaire, cela aurait pu augmenter le budget des AGS (Augmentation Générale des Salaires) de 3% pour les APR et les ETAM.

# Un budget peau de chagrin pour toutes les Catégories Socio-Professionnelles :

## Agents Productifs Renault

- ✓ Augmentation Générale des salaires : 4%
- ✓ Augmentation Individuelle : 0,5%
- ✓ Application des accords reconnaissance : 0,3%
- ✓ Evolution de l'ancienneté : 0,2%

**Ces deux dernières mesures ne sont pas un geste volontaire et négociable mais des évolutions obligatoires dont l'entreprise ne peut y déroger.**

Les mesures individuelles ne concerneront que 75% des APR. Elles seront versées sur le salaire d'avril.

- ✓ Blocs de compétences et promotions
  - Accompagnement des parcours professionnels
  - Pour les coefficients inférieurs à 185, l'attribution de blocs pour arriver au 185 (à la main de la hiérarchie).
- ✓ Compléments de carrière
  - 15€, 20€, 25€

**Des mesures individuelles à l'appréciation seule de la hiérarchie, cela en dit long...**

**L**a politique salariale de Renault est injuste et inégalitaire. Les salarié-es traversent une période difficile et réclament des Augmentations Générales de Salaire alignées sur l'inflation afin de restaurer leur pouvoir d'achat.

Selon l'avis unanime des experts, 2023 sera une année marquée par une inflation très élevée.

Depuis janvier, les employés ont ob-

## Employés Techniciens Agents de Maitrise

- ✓ Augmentation Générale des salaires : 3%
- ✓ Augmentation Individuelle : 1,5%
- ✓ Application des accords reconnaissance : 0,3%
- ✓ Evolution de l'ancienneté : 0,2%

**Tout comme pour la population APR ces deux dernières mesures ne sont pas un geste volontaire et négociable mais des évolutions obligatoires dont l'entreprise ne peut y déroger.**

Les mesures individuelles ne concerneront que 85% des ETAM. Elles seront versées sur le salaire d'avril.

- ✓ Augmentations, promotions et ancienneté pour la population ETAM
  - 2 à 6%
  - Prime de performance pour 70% des ETAM de 400€, 700€, 1000€

**Seule la hiérarchie tranchera.**

servé une hausse de 15% des prix du gaz et de 15% des prix de l'électricité en février. Les coûts des carburants continuent d'augmenter de manière explosive et la grande distribution annonce une forte inflation sur les produits alimentaires.

**Ce ne sont pas les résultats de la négociation des salaires chez Renault qui affaibliront le mécontentement !**

**Les syndicats CGT Renault, après consultation de leurs adhérents, ont décidé à la majorité des votes, de ne pas signer l'accord salarial 2023.**

Il est crucial d'engager des discussions

## Cadres

- ✓ Augmentations individuelles et promotions : Budget à 5% pour seulement 90% de la catégorie (augmentation minimum de 2%). 10% des Cadres n'auront pas d'augmentation salariale.
- ✓ Part variable : 100% des cadres en bénéficieront puisque c'est un élément du salaire.

**Comme pour les autres salariés, des mesures individuelles pour les cadres, à la seule main de la hiérarchie.**

sur ce sujet dans les ateliers et les bureaux, car les erreurs commises par les dirigeants ne sont plus tolérables.

**Pendant que certains profitent de leur rémunération excessive, incluant des augmentations de salaire, des actions gratuites et des retraites chapeaux financées par le Groupe Renault, il est temps pour les salarié.e.s de s'exprimer de manière collective.**

**Nous, Salarié-es Renault, voulons vivre de notre travail !**

**Compte-tenu de l'inflation, Il y a urgence à rouvrir les négociations pour de véritables augmentations de salaire et non pas pour des primes aléatoires !**